

Document d'Informations Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCP. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCP et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ISMO PRUDENT - Part I

OPCVM prenant la forme d'un Fonds Commun de Placement (FCP)
Ce FCP est géré par **Wide Asset Management**

Objectifs et politique d'investissement

Vous investissez dans un portefeuille investi dans différentes classes d'actifs, au travers d'une gestion profilée, afin d'obtenir une performance annuelle, sur la durée de placement recommandée de 2 ans, supérieure à celle de l'indicateur de référence suivant :

Indicateur de référence : 15% MSCI World en Euro (dividendes nets réinvestis), 85% Barclays Euro Aggregate clôture (coupons réinvestis), après prise en compte des frais courants.

Stratégie globale du FCP : Le FCP a pour objet la gestion d'un portefeuille investi majoritairement en ETF. Il est exposé, à travers ces ETFs, aux marchés actions, obligataires et monétaires européens et internationaux. Le FCP est géré dans d'une fourchette de sensibilité comprise entre 0 et 7.

Univers d'investissement : Les classes d'actifs indiciaires retenues pour l'univers d'investissement représentent les plus grandes classes d'actifs : (actions des pays développés, actions des pays émergents, obligations d'états européens, obligations inflation européennes, obligations d'entreprises européennes, obligations des pays émergents).

Allocation : l'équipe de gestion détermine une allocation en termes d'exposition aux marchés actions, obligataires et monétaires qui peut s'éloigner des proportions de l'indicateur de référence, mais qui réplique un niveau de risque compatible avec l'objectif de gestion. Le fonds est composé majoritairement d'ETFs répliquant les indices sélectionnés. **Wide Asset Management** fait le choix d'investir sur des ETFs de façon à minimiser les incidences des stratégies d'investissement discrétionnaires et de bénéficier d'actifs liquides et transparents, de nature synthétique avec des frais de gestion bas.

Marchés Actions : L'exposition action du FCP sera comprise entre 0% et 25% de son actif à travers des ETFs actions des pays développés et/ou émergents. Le FCP ne détiendra pas d'actions en direct.

Marchés Taux : L'exposition du FCP sera comprise entre 75% et 100% de son actif à travers des ETFs obligataires. Il ne détiendra pas d'obligation en direct. Le FCP pourra ainsi être exposé à des obligations émises par des états de pays développés ou par des organismes supranationaux européens, des obligations d'entreprises de la catégorie « Investment Grade » (expo max 30%), des obligations d'entreprises de la catégorie « High Yield » (titres spéculatifs dont la notation est inférieure à BBB- (S&P / Fitch) ou Baa3 (Moody's)) (expo max 20%), des obligations émises par des pays émergents (expo max 20%), ou encore des obligations indexées sur l'inflation ou foncières.

La décision d'acquiescer, de conserver ou de céder les produits de taux ne se fonde pas mécaniquement et exclusivement sur leur notation mais également sur une

analyse interne reposant notamment sur les critères de rentabilité, de crédit, de liquidité ou de maturité.

Marchés émergents : l'exposition sera au maximum de 20% pour les actions des pays émergents et de 20% pour les obligations émises par des pays émergents.

Ratio spécifique : la somme des expositions actions, obligations d'entreprises de la catégorie « High Yield » et obligations émises par des pays émergents est inférieure à 30%.

Les devises : Le fonds peut investir dans des ETFs libellés en US dollar. Le fonds est alors exposé à la devise à hauteur de la valeur de l'investissement.

Le FCP pourra utiliser des instruments financiers à terme à des fins de couverture et/ou d'exposition du portefeuille aux risques de taux, d'actions et de change dans une limite d'engagement d'une fois l'actif net.

Afin de gérer la trésorerie, le FCP pourra effectuer des dépôts, utiliser des OPCVM monétaires et, de manière exceptionnelle et temporaire, effectuer des emprunts d'espèces.

Durabilité : La contribution des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) est prise en compte dans les décisions d'investissement. La gestion privilégie les ETFs ayant des indices prenant en compte des critères ESG dans leur construction.

Le FCP est donc soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque du prospectus.

L'indice de référence n'évalue pas ou n'inclut pas ses constituants en fonction des caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas aligné sur les caractéristiques ESG promues par le portefeuille.

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation.

Durée de placement minimum recommandée : 2 ans.

Recommandation : Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 2 ans.

Fréquence de valorisation : Chaque jour de bourse excepté les jours fériés légaux (bourse de Paris).

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées chaque jour.

Profil de risque et rendement



Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité et de risque auquel votre investissement est exposé.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.

La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le FCP a un niveau de risque de 3, en raison de son exposition au risque de taux et au risque actions.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour le FCP non pris en compte dans l'indicateur sont :

Risque de crédit : Une éventuelle dégradation de la signature ou défaillance de l'émetteur peut avoir un impact négatif sur le cours du titre.

Risque de contrepartie : Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement pouvant entraîner une baisse de la valeur liquidative.

Utilisation des instruments financiers dérivés : Elle pourra tout aussi bien augmenter que diminuer la volatilité du FCP. En cas d'évolution défavorable des marchés, la valeur liquidative pourra baisser.

Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5% maximum
Frais de sortie	Néant
Frais prélevés par le FCP sur une même année	
Frais courants	1% maximum
Frais prélevés par le FCP dans certaines circonstances	
Commission de surperformance	Néant

Les frais courants sont fondés sur une estimation tant qu'un exercice complet ne sera pas achevé.

Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut :

- les commissions de surperformance ;
- les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais de ce FCP, veuillez-vous référer aux rubriques des frais du prospectus, disponible sur le site internet www.ismo-app.com.

Performances passées

Le FCP ne dispose pas de suffisamment de données historiques pour fournir aux investisseurs des indications utiles sur les performances passées.

Informations pratiques

Forme juridique : FCP de droit français

Nom du dépositaire : CACEIS Bank

ISIN : FR0013467073

Le prospectus de ce FCP et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles sur le site internet www.ismo-app.com et peuvent être adressés sur simple demande écrite du porteur auprès de :

Wide Asset Management, 56 boulevard Pereire – 75017 Paris.

La valeur liquidative est disponible à chaque calcul auprès de la société de gestion de portefeuille.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres du FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseil.

Le FCP n'est pas ouvert aux résidents des États-Unis d'Amérique/aux « U.S. Persons » telles que définies au sein des mentions légales du site internet de la société de gestion de portefeuille : www.ismo-app.com et/ou dans le prospectus du FCP.

Les détails actualisés de la politique de rémunération de la société de gestion sont disponibles sur son site internet : www.ismo-app.com. Ces détails de la politique de rémunération comprennent notamment :

- une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés, l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages ;
- la composition du comité de rémunération, lorsqu'un tel comité existe.

La responsabilité de **Wide Asset Management** ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

La société de gestion de portefeuille **Wide Asset Management** est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) et est enregistrée sous le numéro **GP-19000016**.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes au 26 mai 2021.